



DATE : Le 16 mai 2007

HEURE : 17 h

LIEU : Salle des comités, 25, rue Laurier, 2^e étage, Gatineau

PRÉSENCES :

Membres

M. Luc Angers, président, conseiller district des Promenades (n^o 11)
M. Frank Thérien, membre, conseiller district d'Aylmer (n^o 1)
M. Daniel Burns, secteur privé
M. Claude Charette, citoyen
M. Serge Forget, secteur communautaire
M. Luc Gagné, citoyen
M^{me} Joscelyne Levesque, secteur communautaire

Secrétaire

M. Ghislain Deschênes, coordonnateur des comités

Personnes-ressources

M. Luc Bouvier, directeur du cabinet du Maire
M. David Leclerc, coordonnateur / programmes
M. Gaétan Rodrigue, chargé de programmes à l'habitation

Autre

Une citoyenne

ABSENCES :

Membres

M. Joseph De Sylva, vice-président, conseiller district du Versant (n^o 12)
M. Mario Courchesne, secteur para-gouvernemental
M. Marc-André Laurin, secteur para-gouvernemental
M. Robert Tremblay, secteur privé

Personnes-ressources

M^{me} Catherine Marchand, dir., Module aménagement et développement du territoire
M. Réjean Martineau, chef de division programmes et projets de développement

DISTRIBUTION : Aux membres de la CPH, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION
PROCÈS-VERBAL DE LA 50^e SÉANCE TENUE LE 16 MAI 2007

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

Le président constate l'atteinte du quorum et ouvre l'assemblée à 17 h 45.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté en ajoutant quatre sujets à l'article varia.

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Date de la prochaine assemblée
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 mars 2007
5. Signature du procès-verbal de la séance du 7 mars 2007
6. Suivi du procès-verbal de la séance du 7 mars 2007
7. Demandes de la Ville de Gatineau en matière d'habitation au gouvernement du Québec
8. Suivi plan d'action 2007 de la politique d'habitation
9. Règlement 508-2007 : Règlement relatif à la salubrité et à l'entretien
10. Période de questions des citoyennes et citoyens
11. Varia :
 - a) Visite du pdg de la SHQ du 6 juin 2007
 - b) Nomination de M^{me} Kristin Marinacci à titre de membre de la CPH
 - c) Campagne auprès du gouvernement du Québec afin de maintenir en place le programme Accès-Logis
 - d) Lenteur du processus d'approbation des projets de construction
12. Levée de la séance

3. Date de la prochaine assemblée

On rappelle que la prochaine séance est fixée au 6 juin 2007.

4. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 mars 2007

Le procès-verbal de la séance du 7 mars 2007 est approuvé en ajoutant :

- À la page 3, à la fin de la liste des commentaires le commentaire suivant :

« Le risque d'embourgeoisement du centre-ville. »

- À la page 4, après la douzième ligne, le paragraphe suivant :

« On déplore le fait qu'aucune recommandation n'a été transmise, à ce jour, au conseil municipal malgré le fait que les membres de la Commission ont toujours été favorables à ce que la Ville de Gatineau passe de statut de ville participante à ville mandataire. »

5. Signature du procès-verbal de la séance du 7 mars 2007

La signature du procès-verbal de la séance du 7 mars 2007 est reportée.

COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION
PROCÈS-VERBAL DE LA 50^e SÉANCE TENUE LE 16 MAI 2007

6. Suivi du procès-verbal de la séance du 7 mars 2007

Quelques informations sont données sur la démarche de réalisation du programme particulier d'urbanisme, sur le travail d'identification du profil de la clientèle des logements abordables, sur le statut de ville mandataire et sur le processus de préparation et de mise en œuvre du règlement sur l'entretien et la salubrité des logements.

7. Demande de la Ville de Gatineau en matière d'habitation au gouvernement du Québec

On dépose, à titre d'information, copie d'un extrait du procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Gatineau tenue le 8 mai 2007 relatif à une demande adressée au gouvernement du Québec de maintenir ou d'améliorer les programmes Accès-Logis, rénovation Québec, PAD, LAAA, supplément aux loyers, logements abordables (volet privé), allocation-logement, au soutien communautaire et de mettre en place un programme d'aide à la décontamination des sols et au recyclage de bâtiments.

Le président, explique que le conseil municipal de la Ville de Gatineau, compte tenu de l'urgence d'agir dans ce dossier, a résolu d'adopter une résolution (CM-2007-529) avant même que la Commission permanente sur l'habitation (CPH) ne formule une recommandation.

On félicite le président et le conseil municipal pour leur rapidité d'action.

Enfin, on mentionne que le Caucus des grandes Villes et l'Union des municipalités du Québec sont intervenus auprès de madame Nathalie Normandeau afin que cette dernière sensibilise madame Monique Jérôme-Forget.

8. Suivi du plan d'action 2007 de la politique d'habitation

On présente, en détail, un état d'avancement des divers moyens prévus au plan d'action 2007 de la politique d'habitation pour la période de janvier à avril 2007.

À l'avenir on souhaiterait recevoir à l'avance un document à ce sujet.

9. Règlement 508-2007 : Règlement relatif à la salubrité et à l'entretien

On résume le rapport d'analyse en insistant sur la mise en contexte du règlement relatif à la salubrité et à l'entretien des logements, son contenu, son adoption et son application.

Plusieurs commentaires sont formulés, notamment sur :

- L'absence du mot « sécurité » dans le titre du règlement;
- La portée du règlement qui s'adresse autant aux logements locatifs qu'aux résidences occupées par leur propriétaire;
- La référence à la température extérieure;
- La collaboration de l'Agence de la santé, du CLSC et des cliniques privées;
- La date de mise en œuvre;
- L'importance de « vulgariser » l'ensemble des textes relatifs à ce règlement;

COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION
PROCÈS-VERBAL DE LA 50^e SÉANCE TENUE LE 16 MAI 2007

- L'accessibilité « gratuite » à ce nouveau service qui sera offert par la Ville de Gatineau;
- Le caractère confidentiel des rapports d'inspection.

R-CPH-2007-05-16 / 01

Que cette commission recommande au conseil d'adopter le règlement 508-2007 sur la salubrité et l'entretien des logements.

ADOPTÉE

10. Période de questions des citoyennes et citoyens

Arrivée d'une citoyenne.

Une citoyenne du secteur de Gatineau demande s'il est possible d'obtenir de l'information sur le mandat, la composition et le fonctionnement de la CPH. Elle cherche également des données sociodémographiques pouvant l'aider à réaliser une étude sur le logement.

Elle est invitée à communiquer avec le coordonnateur des programmes de la division programmes et projets de développement du Service d'urbanisme.

Départ d'une citoyenne.

11. Varia :

a) Visite du pdg de la SHQ du 6 juin 2007

On confirme que le président directeur-général de la Société d'habitation du Québec (SHQ) sera présent lors de la séance de la CPH du 6 juin prochain.

On suggère d'aborder, lors de cette séance, les sujets suivants :

- La nouvelle direction à la SHQ;
- L'accélération de la livraison des projets de logement;
- L'impact du vieillissement de la population sur les besoins en logement;
- Le coût du logement à Gatineau comparativement au reste du Québec;
- Les avantages d'avoir un statut de ville mandataire par rapport à un statut de ville participante.

b) Nomination de M^{me} Kristin Marinacci à titre de membre de la CPH

Le président mentionne que lors de la séance du conseil municipal du 29 mai prochain, un projet de résolution sera présenté afin de nommer M^{me} Kristin Marinacci membre de la CPH.

De plus, il donne quelques informations sur le profil professionnel et social de M^{me} Marinacci.

c) Campagne auprès du gouvernement du Québec afin de maintenir en place le programme Accès-Logis

COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION
PROCÈS-VERBAL DE LA 50^e SÉANCE TENUE LE 16 MAI 2007

On indique que ce sujet a été traité à l'article 7 de l'ordre du jour.

d) Lenteur du processus d'approbation des projets de construction

On dénonce la lenteur bureaucratique au niveau du processus d'approbation des projets de construction. On donne l'exemple de la coopérative d'habitation « Nouvelle vague » au prise avec une nouvelle obligation de faire préparer et d'assumer les frais de conception par un ingénieur d'un plan réunissant sur celui-ci toutes les utilités publiques du projet.

On dénonce également les écarts de niveaux de service d'un centre de Service à l'autre.

12. Levée de la séance

La séance est levée à 20 h 10.